



## Syndicat National **Force Ouvrière** des Finances Publiques Section du Calvados

DDFiP du Calvados - 7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex  
[fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr)  
Permanence : 02.31.38.34.61

**Première Organisation Syndicale dans le Calvados**

A **Force Ouvrière**, nous n'avons pas nécessairement les mêmes opinions ou les mêmes approches sur de nombreux sujets. Mais une chose est certaine, nous sommes partisans d'un Etat qui assume ses missions et notamment celles qui relèvent du domaine régalien.

Nous sommes fiers de soutenir les policiers, les gardiens de prison, les enseignants ou naturellement **les fonctionnaires des Finances**. Nous sommes fiers car même lorsque le pouvoir est défaillant comme jamais, et c'est le cas actuellement, la Fonction Publique et les services publics sont là, au service de tous.

### **Mais pour combien de temps encore ?**

Le 22 mars, nous devons tous être ensemble pour défendre la France, pour défendre les usagers, pour nous défendre contre les mauvais coups de ce gouvernement technocratique. Et c'est vrai, la finance et les services publics sont des mots qui ne vont pas bien ensemble...

En à peine neuf mois, le tourbillon des décisions gouvernementales a un axe central : une attaque frontale contre le statut de la Fonction Publique et les fonctionnaires.

Par vagues successives, les annonces sont venues remettre en question les droits et acquis des agents de la Fonction Publique et aggraver le pouvoir d'achat des actifs et des pensionnés :

**Première vague** de l'été à l'automne 2017 (gel de la valeur du point d'indice, instauration d'un jour de carence, hausse de la CSG de 1,7%, suppression de 1 600 emplois, report de la revalorisation de la grille indiciaire prévue dans PPCR)

Les ministres de Bercy ont été des acteurs zélés de cette politique en la marquant de leur empreinte, en étant les plus importants contributeurs en matière de suppressions d'emplois dans la Fonction Publique de l'État, en supprimant tout plan ministériel de qualification, une première depuis 1990.

**Deuxième vague** qui fait suite au Comité Interministériel du 1er février 2018, amplification de la rémunération au mérite, recours massif aux contractuels en lieu et place des emplois de titulaires, mobilité forcée dans la Fonction Publique ou le privé avec plan de départ volontaire, disparition d'instances du dialogue social sur le modèle de la Loi travail.

**Une troisième vague** est attendue fin mars début avril, avec les conclusions d'Action Publique 2022, dont l'objectif est clairement affiché par le Premier Ministre: Suppression de 50 000 emplois dans la Fonction Publique de l'État, économiser 4 milliards d'euros de dépenses publiques, abandonner des pans entiers de missions en les déléguant ou les transférant au privé.

Tout laisse à craindre que les directions de Bercy, sans exception, soient très largement impactées par les restructurations à venir. Face à cette politique, de nombreux secteurs se sont mis dans l'action, comme les pénitentiaires, les EPHAD, les hôpitaux.

Le 10 octobre dernier, le ministère des finances a connu le taux de grévistes le plus important de la Fonction Publique de l'État, preuve de la spécificité du malaise social dans nos ministères.

Depuis, de nombreux départements ont connu des actions importantes pour protester contre la destruction du service public économique et financier. Les élus locaux et les populations ont très largement soutenus ces actions pour un service public sur l'ensemble du territoire.

**Le leurre d'une administration tout numérique écarte du service public nombre de citoyens.**

**Face à toutes ces attaques, la riposte est plus que jamais nécessaire.**

**FO-DGFIP, de votre côté, à vos côtés, du bon côté.**



ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES  
DU 29 NOVEMBRE  
AU 6 DÉCEMBRE 2018

**Depuis plusieurs mois, la technostructure se penche avec attention sur le futur de la DGFIP à travers toute une série de rapports concernant nos missions.**

Le programme Action publique 2022 débouchera sur des décisions fortement (dé) structurantes pour la DGFIP. Nous ne sommes pas les seuls à le prédire, notre Directeur Général ne le dément pas et notre ministre s'épanche très largement dans la presse.

La DGFIP constitue en effet pour nos responsables politiques un inépuisable réservoir de suppressions d'emplois. Là encore, nous sommes prévenus, y compris et encore par le DG.

Ainsi, selon des sources bien informées, ce sont entre 16 et 18 000 emplois qui pourraient disparaître d'ici 2022 !

Un tabou est tombé, nos missions et leur périmètre sont sur la sellette. Aujourd'hui, plus personne ne garantit leur pérennité. Le comité CAP22 réfléchit notamment :

- à la création d'agences comptables dans les collectivités dites importantes,
- à la fusion des SFACT et des CSP, autrement dit à la fin de la séparation de l'ordonnateur et du comptable,
- à la généralisation des SFACT dans la sphère territoriale,
- à la centralisation du recouvrement tant de l'impôt que des cotisations sociales par un seul opérateur qui pourrait être l'URSSAF.

## **A ce rythme nous serons toutes et tous concernés.**

Avec la réforme de la fiscalité locale, c'est peut-être la disparition de la mission foncière. D'ores-et-déjà, la fin annoncée de la TH, couplée avec le PAS et l'obligation totale de télé-déclarer obère très sérieusement l'avenir de la gestion fiscale des particuliers et par voie de conséquence des SIP. La mission cadastrale a du plomb dans l'aile et une absorption par l'IGN ne relève pas du fantasme syndical. La mission informatique, déjà gangrenée par l'intervention du privé pourrait subir une mutualisation ministérielle, voire interministérielle et le statut des personnels suivrait. Le risque d'une prise en main des Préfets sur les missions, leurs conditions d'exercice, les implantations, l'organisation structurelle et la gestion des personnels est réel.

Enfin, le maillage et la présence territoriale de la DGFIP sont en perpétuelle réduction.

Pour clôturer le tout, les règles de gestion, le recrutement, les promotions internes sont passés au même tamis destructeur. C'est le sens des annonces du 1er Ministre le 1er février : plan de départs volontaires, rémunération au mérite...

Pire, notre pouvoir d'achat continue de reculer, nos débouchés fonctionnels s'obstruent, et nos déroulements de carrière se réduisent, notamment avec le report de la mise en œuvre du protocole PPCR.

Enfin, pour couronner le tout, le jour de carence, la CSG augmentée mais très partiellement compensée, et de nouveau le gel du point d'indice.

***Alors soyons clairs : seule notre mobilisation permettra d'empêcher ces choix destructeurs pour nos missions, nos droits et garanties, et nos salaires...***

**Les organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et Cfdt Finances Publiques appellent les agents des finances publiques à la grève, et à participer à toutes les initiatives dont les manifestations organisées le 22 mars.**

Les organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et Cfdt Finances Publiques se réuniront rapidement après le 22 mars pour débattre des suites à donner.